



**Département des Politiques d'Aménagements**    **Direction Départementale des Territoires de l'OISE**

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie  
40 rue Jean Racine  
BP 20317  
60021 BEAUVAIS cedex

*A l'attention de Stéphane CARIN*

V/Réf : Lettre du 21 Juillet 2016

N/Réf : DGD.P /SPC/16/ *141*

Orly, le - 8 AOUT 2016

**Objet : Révision du PLU de la Commune de FAY LES ETANGS**  
**Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 31 Mai 2016, la commune de Fay les Etangs a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme



Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons

Correspondance : 103 Aérogare Sud ♦ CS 90055 ♦ 94396 Orly Aérogare Cedex ♦ France

Siège social : 291 boulevard Raspail ♦ 75675 Paris Cedex 14 ♦ France ♦ T +33 (0)1 43 35 70 00 ♦ groupeadp.fr  
Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Paris ♦ N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628